



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS  
EN DATE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2016**

*Téléphone : 03.85.81.14.40*

*Fax : 03.85.81.48.07*

Le quinze décembre deux mille seize à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le neuf décembre deux mille seize, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

**Etaient présents :**

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,  
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE, Monsieur Jacky PERREAUT, Adjoints au Maire  
Madame Rosa MALANDAIN, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Jean DESCOURS, Monsieur Marc CHAMBREUIL, Monsieur Jérôme GRILLET conseillers municipaux.

**Etaient excusés :**

Monsieur Eric MOREAU qui avait donné procuration à Monsieur Daniel THERVILLE  
Monsieur Emmanuel MICHELET qui avait donné procuration à Monsieur Jean Yves GRILLET  
Monsieur Jean Pierre BOUILLOT qui avait donné procuration à Monsieur Jérôme GRILLET.

Madame Corinne MARTIN est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

**1 Lotissement Le MONTIER**

La commission « Lotissement » s'est réunie le 22 novembre 2016. Monsieur Jean-Yves GRILLET informe du lancement des appels d'offre avec ouverture des plis en janvier. Le permis de lotir est déposé. Il a été décidé, en commission, d'établir un cahier des charges avec une clause d'obligation de construction dans les 2 ans suivant l'achat du terrain. Le début des travaux de voirie et réseaux divers est prévu en mars 2017.

*Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal  
Du 15 Décembre 2016*

Une plaquette de commercialisation est à l'étude afin de promouvoir les ventes de terrain dès cet été.

Le Conseil Municipal délibère sur le coût (en HT) des travaux des différents prestataires.

- SYDESL : 54 930 €

- ENEDIS : 17 096 €

- SYNDICAT DES EAUX DU BRIONNAIS : 40 300 €

- ORANGE : 1 031 €

- LOI SUR L'EAU (MADEO) : 4 100 €

13 pour et 2 abstentions

Pour la fixation du prix de vente des parcelles, 3 hypothèses ont été présentées : 28 €, 30 € ou 34 € le m<sup>2</sup>

Par 13 voix pour et 2 abstentions, le prix de vente a été fixé à 30 € le m<sup>2</sup>.

## **2 Recours Charollais Bio Gaz**

Monsieur Le Préfet a transmis, le 9 décembre, un mémoire en défense contre le recours contentieux. Il écarte les faits des recours de la Mairie et de Bon Air à Vitry, s'appuyant sur le constat qu'un permis de construire est inscrit et délivré dans l'application stricte des textes régissant le code de l'urbanisme et non pas sur le code de l'environnement. Le jugement du dossier est à venir

## **3 Election des délégués communautaires**

La nouvelle communauté de communes du Grand Charollais entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ainsi, il est demandé à notre commune de désigner 1 délégué communautaire titulaire et 1 suppléant.

Monsieur Daniel THERVILLE (titulaire) et Madame Corinne MARTIN (suppléante) sont élus avec 12 voix et 3 bulletins blancs.

## **4 Cantine / Garderie**

Suite à la mise en place du nouveau système de facturation des repas lié à l'installation, au 2 janvier 2017, du logiciel e-famille, trois délibérations doivent être prises concernant les points suivants : clôture de la régie, remboursement des avoirs sur les cartes et paiement en ligne via TIPI.

Ces trois délibérations sont prises à l'unanimité.

## **5 Mise à jour des commissions municipales**

Commission économique : Messieurs Jean DESCOURS et Eric MOREAU souhaitent intégrer cette commission.

12 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre.

## **6 Syndicat de la ZI de Vitry en Charollais**

Dès sa mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes du Grand Charollais prendra la compétence économique. Le Syndicat Intercommunal de la Zone de Vitry en Charollais sera ainsi dissous à compter du 31/12/2016. L'agent employé par le syndicat sera automatiquement salarié de ce nouvel établissement de coopération intercommunale. Une délibération est prise à l'unanimité pour demander un fond de compensation, proportionnellement aux sommes engagées

*Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal  
Du 15 Décembre 2016*

par la Commune de Vitry en Charollais, pour le fonctionnement du syndicat, de sa date de création à celle de sa dissolution.

## **7 TAP 3<sup>ème</sup> période**

Les activités sont reconduites à l'identique : Madame Marie-Christine Bonnot continue le jardinage, les interactions autour du livre. Madame Chantal DESPIERRES poursuit les travaux manuels et s'associe à Madame BONNOT pour le jardinage.

Mesdames Corinne LAMBERT et Brigitte BONNOT prolongent leurs animations d'éveil et de travaux manuels auprès des sections de maternelle.

Mesdames Cécile MICHELET et Evelyne PELLENARD proposeront également du travail manuel.

Les activités sportives qui peuvent être réalisées en salle ou en extérieur continuent : badminton (Monsieur Olivier MELOT), hand-ball (Monsieur François BOTTI) et boules lyonnaises (Association « La Boule Sportive » avec Monsieur Fabien LACROIX). Monsieur Anthony TOMMASINO continue le sport, au city stade ou en salle en s'adaptant à l'âge des enfants.

Madame Betty VIGOUREUX (Association « Peindre avec des cailloux ») poursuit l'activité mosaïque et Monsieur Philippe TOMASZ celle de la musique.

## **8 Subventions pour les écoles**

Le forfait de 1300 euros pour le financement des cadeaux et du spectacle de la fête de Noël a été reconduit à l'unanimité, de même que l'ensemble des subventions demandées par l'école :

- Intervention de Monsieur YACOUBI pour la lutte soit 600 € pour 3 classes
- Voyage de la classe de Madame GUINET prévu sur le thème de la biodiversité.
- Voyage de la classe de Madame AGONI basé sur la découverte de l'anglais.

Le montant fixé pour les classes de découverte est de 39.05 € par enfant et celui pour la sortie de fin d'année est de 11.13 € par enfant.

Soit un total de 2 262.09 euros.

## **9 Vol par effraction aux ateliers municipaux**

Monsieur le Maire informe du vol par effraction du camion ampirol constaté par un agent communal le 2 décembre au sein des ateliers municipaux. Un procès verbal de gendarmerie a été établi le jour même pour vol par effraction. Le camion était fermé à clé ainsi que le hangar et le portail était cadénassé.

Monsieur Marc CHAMBREUIL nous informe d'une possibilité de « pucer » le camion. La pose d'un sabot sera également à l'étude.

Pour les mois à venir, la location d'un camion semble le plus raisonnable.

Rappel : le camion a été acheté fin juin 2016 pour un montant de 18 000 euros.

## **10 Election de deux délégués suppléants au syndicat des eaux du Brionnais**

Les 2 délégués actuels sont Messieurs Jean Yves GRILLET et Paul DESPIERRES

2 délégués suppléants sont élus à l'unanimité : Madame Michelle MERLE et Monsieur Jean DESCOURS.

## **11 Modification du tableau du personnel**

Création d'un poste d'Adjoint d'Animation Principal 1<sup>ère</sup> classe : 15 voix pour  
Suppression du poste d'ATSEM Principal 1<sup>ère</sup> classe : 15 voix pour

## **12 Vœux du Maire**

Les vœux auront lieu le dimanche 15 janvier 2017 à 11 heures à la salle des fêtes

## **13 Ouverture de la mairie en fin d'année**

Compte tenu des congés du personnel administratif, la mairie sera fermée du vendredi 23 décembre midi au lundi 02 janvier 8 heures.

Une permanence obligatoire sera tenue le 31 décembre de 09 heures à 11 heures pour recevoir les inscriptions sur les listes électorales.

Monsieur Jérôme GRILLET s'offusque de cette fermeture alors que 2 agents sont en place et qu'il serait judicieux d'avoir un roulement de congé.

Monsieur le Maire informe que la communauté de communes de Paray le Monial a demandé, début décembre, aux agents mis à disposition, de solder leurs congés annuels 2016 au 31 décembre. C'est la raison de cette fermeture.

## **14 Questions et informations diverses**

- Le nouveau Conseil Communautaire du Grand Charollais doit établir une convention concernant la mise à disposition du personnel détaché : horaires, congés, RTT, statuts... Une délibération doit être prise autorisant le Maire à signer cette convention. Pour l'année 2017, la gestion de ces agents mis à disposition relève de l'autorité du Maire. 15 voix pour
- L'association ANPPS cherche des subventions pour l'édition de son guide officiel des premiers secours pour notre canton. Notre participation éventuelle a été rejetée : 1 voix pour, 9 abstentions et 5 voix contre.
- Le District de Saône et Loire de Foot demande l'utilisation de la salle de sport. Un seul créneau est disponible le 29 janvier 2017 après midi. Un courrier lui sera transmis dans ce sens.
- Mise en place d'un standard téléphonique le jeudi 22 janvier afin de faciliter le transfert des communications d'un étage à l'autre.
- Eclairage du rond point du Mont : Monsieur Marc CHAMBREUIL avait proposé un éclairage sur le rond point ouest direction Digoin. En réponse au courrier transmis le 11 octobre 2016, la Direction ne juge pas nécessaire d'effectuer cet éclairage. Possibilité à la municipalité de le réaliser à sa charge.
- Bilan Téléthon : le Conseil Jeune a participé au téléthon en confectionnant des étoiles en papier. Les 170 étoiles ont rapporté 136 euros grâce à leur vente lors de la soirée organisée par l'Amicale (gain de 725 euros). L'association Gym plaisir avec sa marche et le tour de chant du couple PARIAT a rapporté 770 euros. Total de 1 631 euros.
- TER : Maintien des lignes LYON – PARAY et PARAY – GILLY sur LOIRE. Par courrier, Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président de Région

Lyon-Auvergne informe que les travaux de régénération de cette ligne sont prévus du 29 mai au 9 décembre 2017.

- La réalisation du schéma directeur d'assainissement de Vitry a été confié au cabinet « Réalité Environnement » de Villeurbanne pour un montant de 50 130€ HT, entièrement financée par la Communauté de Communes du Grand Charollais.
- Flash : distribution début janvier.
- Le Journal de Saône et Loire avec une page spéciale consacrée à la commune sera distribué dans les boîtes aux lettres le 20 décembre.
- 22 colis de Noël sont à distribuer (aux personnes de plus de 75 ans n'ayant pas participé au repas)
- Ralentisseurs au Carrés : Monsieur Jean DESCOURS demande une signalétique (triangle blanc), type dents de requins pour annoncer les ralentisseurs.
- Monsieur Jérôme GRILLET demande si des informations sont communiquées sur la fiscalité appliquée par la nouvelle intercommunalité. Le cabinet KPMG a réalisé un document sur la projection fiscale applicable en 2017. Ce document téléchargé est à la disposition des élus.
- Le logement au-dessus des écoles est toujours en travaux.
- Monsieur Marc CHAMBREUIL demande une étude de faisabilité en vue du busage des fossés sur la RD 479 des Lattes à la salle de sport. Un courrier sera adressé à la DRI en insistant sur la sécurité des piétons à cet endroit.

Levée de la séance à 23h50

**Etaient présents :**

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,  
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE, Monsieur Jacky PERREAUT, Adjoints au Maire  
Madame Rosa MALANDAIN, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Marc CHAMBREUIL, Monsieur Jérôme GRILLET conseillers municipaux.

**Etaient excusés :**

Monsieur Eric MOREAU qui avait donné procuration à Monsieur Daniel THERVILLE  
Monsieur Emmanuel MICHELET qui avait donné procuration à Monsieur Jean Yves GRILLET  
Monsieur Jean Pierre BOUILLOT qui avait donné procuration à Monsieur Jérôme GRILLET.